



FLASH INFOS ROQUESÉRIÈRE

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h 19h

Jeudi 14h - 19h

Coordonnées :

Tél 05 61 84 22 22

Mel : roquese-

riere.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.roqueseriere.fr

Facebook : Roquesérière com-mune

Bibliothèque :

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech :

-Fermeture le lundi

-Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Tri sélectif : poubelle jaune les vendredis matin des semaines paires.

Déchets ménagers : poubelle noire tous les mardis matin

Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis .

Directeur de la publication :

Thierry Castet ,

2 rue de l'église 31380 Roque-sérière

Comité de rédaction :

Thierry Castet et Fabienne

Cortyl-Marcou

Le compte est bon : 936 habitants recensés !

Voilà le résultat du dernier recensement qui s'est déroulé en janvier de cette année. Vous vous êtes tous mobilisés puisque la commune atteint 99% de réponses ! Seuls 2 foyers n'ont pas été recensés. Nous comptabilisons 383 logements soit 2,44 habitants par foyer et une progression de presque 36 % de la population entre 2017 et 2023. Petit retour historique, au lendemain de la révolution en 1793, notre commune comptait 420 habitants.

Au-delà de ces chiffres, quelles conclusions devons-nous en tirer ?

Une évolution de 35% de la population en 5 ans dans une commune rurale est une augmentation significative. Ce résultat n'est pas le fruit d'une attractivité économique mais bien la recherche pour les nouveaux arrivants d'un choix de cadre de vie, d'un environnement plus calme et naturel d'un coût du foncier encore accessible. Cette évolution démographique est certainement le reflet de changements socio-économiques non négligeables (urbanisation, mobilité, mode de consommation...)

Cependant, une augmentation aussi rapide de la population est aussi un défi pour notre commune :

- un défi de sociabilité et de participation : que notre commune soit vivante, pas juste une commune dortoir.
- un défi lié à une pression accrue sur les infrastructures existantes telles que l'école, les routes, le service public. La commune doit prendre des mesures pour répondre à ces besoins, anticiper les tendances à venir.

Aussi, il est important que nous élaborions un **plan de développement communal** avec une probable révision du Plan Local d'Urbanisme en prenant en compte les enjeux identifiés lors du diagnostic territorial et dans le plan de développement économique portés par notre intercommunalité (C3G) avec l'aide de cabinets spécialisés. Cette réflexion constituera un axe majeur pour les 2 prochaines années et devra prendre en compte les contraintes extérieures, notamment le principe du Zéro Artificialisation Net (ZAN), concept qui vise à limiter la consommation excessive des terres, notamment agricole.

Notre commune est fortement impliquée dans les commissions au niveau de la C3G et dans les autres groupes de travail : projet de territoire, transport à la demande, actions pour développer la gare de Buzet/Roquesérière et accès au futur pôle multimodal de Montastruc afin de limiter l'utilisation des véhicules. Enfin les élus sont également associés aux réunions qui concernent les Etudes Multimodales de l'aire Métropolitaine et le projet de service Express Métropolitain Régional (« RER toulousain »).

Nous continuerons à vous informer et à vous faire part de l'évolution de ces projets. Roquesérière avance, vous le découvrirez aussi dans les pages qui suivent...

Bien amicalement,
T. Castet

Prochaines manifestations :

Dimanche 16 avril : les Olympak's organisés par l'APE

Dimanche 16 avril à 17h : concert de Bertille Arroué dans l'église - Suites de Bach pour violoncelle

Samedi 17 juin : vide-greniers du Comité des fêtes

Samedi 1er juillet à 18h : concert du Petit Chœur de Mondelle dans l'église - Œuvres de Clément Janequin

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Ce document a été présenté et voté lors de la séance du conseil municipal en date du 5 avril. Vous en trouverez ci-dessous la synthèse.

S. Barrau, J-J. Martin, S. Grillou, T. Castet

Dépenses 2022 : 608 294 €

Investissement : 223 942 € soit 36,9%

Fonctionnement : 384 352 € soit 63,1 %

Recettes 2022 : 565 149 €

Investissement : 103 202 € soit 18,3%

Fonctionnement : 461 947 € soit 81,7%

Soit un budget maîtrisé puisque

- ⇒ les dépenses de fonctionnement restent en deçà du prévisionnel : prévu 398 k€, dépensé 384 k€
- ⇒ les recettes de fonctionnement perçues sont supérieures aux attentes : attendues 432,5 k€, perçues 462 k€

Le fonctionnement :

Dépenses 2022	Recettes 2022
384 352 €	461 947 €
Excédent : 77 595 €	

Fonctionnement : cette section regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses annuelles récurrentes. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel,
- Achats de fournitures,
- Autres charges de gestion courante (électricité, téléphonie,...)

L'investissement :

Dépenses 2022	Recettes 2022
223 941 €	103 202 €
Déficit : 120 739 €	

Investissement : cette section comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, constructions, aménagement...

Les restes à réaliser :

Dépenses 2022	Recettes 2022
5832 €	18 374 €
Excédent : 12 542 €	

Restes à réaliser : ce sont les dépenses ou recettes engagées non mandatées au 31 décembre, l'évaluation correcte des RAR tant en dépenses qu'en recettes permet d'obtenir un résultat global sincère et donc de définir un résultat qui donne une image fidèle de l'année comptable écoulée.

Analyse des variations entre le prévisionnel (budget) et le réalisé (compte administratif) 2022

Dépenses

Maîtrise des charges de fonctionnement : prévu 397 k€, réalisé 384 k€.

Quelques postes sont en dépassement budgétaire au rang desquels il faut noter la revalorisation de 3,5% de l'indice salarial de la fonction publique et la forte augmentation de la cotisation retraite +10 k€, conséquence du changement de statut (contractuel / stagiaire) de 3 agents territoriaux.

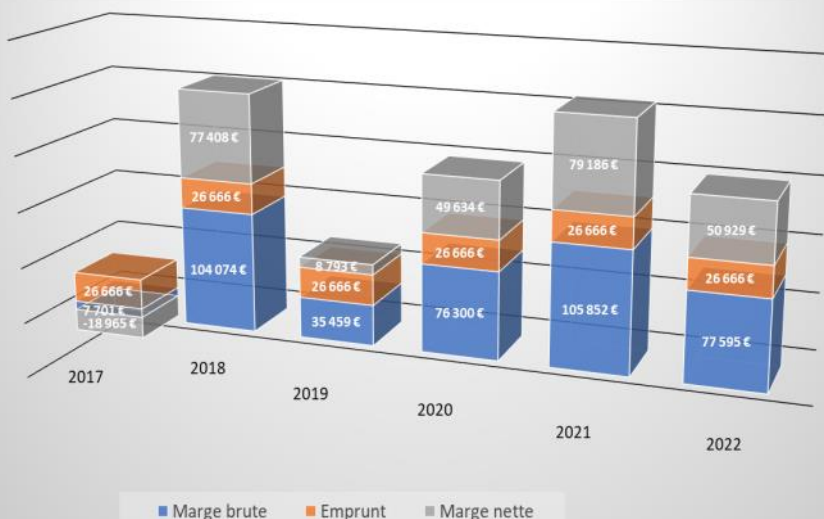
A noter : la charge du RPI prévue budgétairement mais non réalisée comptablement pour une raison de désaccord sur le chiffrage proposé par la commune de Montpitol.

Recettes

Des recettes en augmentation de + 7% entre le prévisionnel et le réalisé.

La taxe foncière et l'augmentation sensible de la dotation du département qui permet de réduire les inégalités entre communes, sont les principales contributrices. Pour mémoire la taxe sur le foncier bâti a été revalorisée par la commune en 2022 à seulement 0,75 % (inflation de 1,6 % en 2021).

Une marge nette en diminution de 28,2 k€. Celle-ci est égale à l'épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement. Pour mémoire, la commune avait perçu en 2021 une taxe exceptionnelle de 57 k€.



FOCALE INVESTISSEMENT 2022

Recettes : subventions perçues à ce jour : 22,1 k€

- Département : 15,2 k€
- Amendes de police : 6,9 k€

Dépenses :

- Remboursement capital : 26,7 k€
- Acquisitions, travaux : 197,3 k€
 - Agencement, aménagement : 86,6 k€
 - Autres bâtiments publics : 15,7 k€
 - Autres : 5 k€



Agencement, aménagement :

- Rénovation terrain tennis : 5,6 k€
 - Mobilier urbain : 3,9 k€
 - Aire de jeux : 73,4 k€
- Autres bâtiments publics :
- Restructuration Maison Associations : 93 k€
 - Et ses façades : 12,6 k€

État d'avancement du dossier de l'EAM (Espace associatif mutualisé)



De bonnes et une mauvaise nouvelles ...

6 mois déjà que les travaux de la maison des associations ont été engagés, malgré le retard dès le début des travaux, lié à la découverte d'amiante et de plomb en très faible quantité. Le coût financier supporté par la commune pour ces travaux imprévus est de 22 k€. Par ailleurs, la commission d'accessibilité a demandé qu'une surface plus importante soit réservée aux toilettes « handicapés » (non prévu dans le permis de construire). Cette modification entraîne la suppression d'un espace toilettes sur 3 et le coût inhérent aux travaux : faïence, suppression cloison, plafond, électricité.

Pour autant toutes les entreprises sont à pied d'œuvre, les travaux de structure et le câblage électrique sont ter-

minés, les huisseries sont posées et les plaquistes termineront dans les prochains jours.

S'agissant de la salle polyvalente, outre les travaux en cours, la mairie doit procéder rapidement à un étaielement provisoire des trois arbalétriers qui portent la couverture de la salle des fêtes. En effet, les lamellés-collés qui constituent les arbalétriers se désolidarisent et affaiblissent la structure. Ce désordre n'est pas lié aux travaux actuels mais certainement à la précédente campagne de travaux. Un diagnostic de solidité va être conduit par L'APAVE, dans l'immédiat l'accès à la salle est sécurisé par des barrières. L'issue n'est pas très rassurante, puisque la salle risque, pour raisons de sécurité, d'être indisponible pour quelques mois de plus ...

T. Castet et G. Ségur

Sécurité routière : étude d'un plan de modération de vitesse, de circulation et de sécurisation de la commune.

Route de St Sulpice

Début février suite à notre sollicitation, nous avons accueilli Mme Croquette, Vice-Présidente du Département en charge notamment de la voirie, accompagnée de son directeur technique, de la responsable de l'antenne du nord est toulousain, Mme Labourdette, et de son équipe. L'objet principal de cette rencontre était d'échanger sur l'état déplorable de la route de St Sulpice, de sa dégradation continue et rapide et bien évidemment de sa dangerosité.

La commune de Roquesérière a été entendue, Mme la vice-présidente a validé en 2 phases, 2024 et 2025, la réfection complète de la chaussée de la route de St Sulpice.

L'autre point important abordé concernait l'interdiction poids-lourds d'emprunter cet axe. Le Département et la mairie ont rédigé et signé un arrêté applicable de suite. Les panneaux seront posés prochainement.

Sécurisation routière dans le village

Le 15 mars, la municipalité a réuni le Cabinet Bécade représenté par M. Cambournac et Mme Labourdette en charge du secteur routier de Villemur/Tarn. Lors de cette réunion ont été actés les aménagements suivants :

En 2023 : marquages et panneau « stop » en sortie de village carrefour RD22F et RD22J (rte d'Azas / rte de St Sulpice) et règlementation du centre bourg à 30 km/h

En 2024 et 2025 : travaux d'urbanisation prévus : élargissement des trottoirs, réfection de la chaussée, remplacement du stop par des feux intelligents.

T. Castet, G. Ségur et J-J. Martin

Travaux d'assainissement

La dernière phase des travaux d'assainissement a débuté le lundi 20 mars avec deux ans d'avance. Le Plan Plurianuel d'investissement de Réseau 31 prévoyait cette dernière phase en 2025. La commune a souhaité que ce chantier puisse débuter plus rapidement. Ainsi, 14 maisons de la route de la Gare seront raccordées très prochainement au réseau actuel d'assainissement collectif. Les travaux s'étaleront de fin mars à fin avril.

La totalité des travaux est prise en charge par le syndicat Réseau 31.

G. Ségur



L'ADSL et la fibre

La modernisation des réseaux : un mouvement déjà engagé et inéluctable



Raison sociétale

Les usages en évolution et qui s'accroissent : des besoins en débits exponentiels. (baisse de 47% du nombre de lignes actives sur réseau cuivre entre 2018 et 2022)



Raison technique

Un plan France Très Haut Débit qui assure l'accès à tous à des réseaux plus robustes et performants d'ici 2025. (à fin juin 2022, 32 M de locaux raccordables à la fibre)



Raison économique

Un empilement des réseaux qui additionne les coûts (entretien, maintenance...) et qui n'a plus lieu d'être : un non-sens économique.



Raison environnementale

Des réseaux plus performants mais surtout moins énergivores : La fibre consomme 3 fois moins que le cuivre*.

*Etude économique 2020, Fédération Française des Télécom



Dès 2019, Orange a annoncé sa volonté de **fermer le réseau cuivre à horizon 2030**
Plan de fermeture du cuivre mis en consultation publique par l'Arcep en février 2022

Fusion programmes arrêt RTC et arrêt cuivre

Orange (ex. France Télécom), propriétaire du réseau cuivre (ADSL), a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau. Aussi, les opérateurs de télécommunications vont progressivement moderniser leurs réseaux fixes et Internet sur notre commune afin de répondre aux nouveaux usages numériques de la population.

A partir de novembre 2024, l'ensemble des opérateurs télécoms arrêteront de commercialiser de nouvelles offres internet ou de téléphonie fixe sur le réseau historique cuivre (ADSL). Puis, dans un second temps, **à partir de novembre 2025**, ce sont tous les accès internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés.

Tous les habitants particuliers comme entreprises, sont concernés par cette transition vers un nouveau réseau : la fibre optique déjà déployée dans notre commune.

Dans ce contexte, afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, il est important, si cela n'est pas déjà fait, que vous vous rapprochiez de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur de votre choix.

La rue qui relie la route de la Gare et l'impasse des Mésanges va être renommée.

Elle s'appellera prochainement « Rue de Graubielle ».

Plantations : ce que chacun peut faire...



Encore un bel exemple de partenariat entre l'association Arbres et Paysages d'Autan, la fédération départementale des chasseurs et la commune de Roquesérière. Le jeudi 16 mars, plus de 40 techniciens d'Arbres et Paysages d'Autan se sont déplacés sur la parcelle de Jean-Philippe Pons, Président de la Chasse à Roquesérière. Avec ces 250 m de haies nouvellement plantées, cette parcelle est particulièrement aménagée pour favoriser la biodiversité (semences pour le petit gibier). C'est donc plus de 1300 m de haies qui ont été plantés sur notre commune depuis 2020, un exemple à suivre !

T. Castet et J-J. Martin



Si vous constatez la présence d'un essaim d'abeilles dans votre jardin, ne les faites pas fuir !
Un apiculteur du village viendra le récupérer pour installer les abeilles dans une ruche.
Si vous êtes concerné, contactez Bernard Lopez au 06 40 52 25 11



Vie associative



Nous avons démarré ce nouveau semestre par l'organisation de la seconde édition du Carnaval, qui s'est tenu cette année sur la commune de Montpitol. Au programme : défilé, embrasement de Monsieur Carnaval préparé par les élémentaires avec les animateurs de l'ALAE et vente de goûters et boissons.

L'événement suivant est nouveau pour l'APE ! Nous l'avons baptisé les « Olympak's ». Pour cette journée organisée le 16 Avril à Roquesérière, l'APE propose aux enfants des olympiades pour les maternelles et élémentaires : des jeux collaboratifs en équipe qui permettront aux enfants de gagner des chocolats. Les jeux durent environ une heure et seront suivis d'un repas partagé. Des ventes de gâteaux, boissons froides et bonbons seront proposées tout au long de la journée et lors du repas.

Une nouvelle fois nous tenons à remercier l'ensemble des participants, bénévoles et acteurs (mairies et leurs employés, enseignantes, ATSEM...). Vous contribuez tous à la réussite de nos événements !

Nous vous espérons nombreux à nos manifestations !

A très vite,

L'équipe de l'APE



CONCERT
SUITES DE BACH POUR
VIOLONCELLE SEUL
BERTILLE ARRUÉ

DIMANCHE 16 AVRIL 17H
EGLISE DE ROQUESERIERE
CONCERT GRATUIT - LIBRE PARTICIPATION
ASSOCIATION COMMUNE NOTE
RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE ROQUESERIERE 05 61 84 22 22

Concert samedi 1er juillet

Samedi 1er juillet à 18h, dans l'église de Roquesérière, le Petit Chœur de Mondelle basé à St Sulpice donnera un concert. Le nouveau programme du chœur s'intitule « Guerre et Paix », il est construit autour de l'œuvre majeure de Clément Janquin « La Guerre » qui fait référence à la bataille de Marignan en 1515. Vous y entendrez des œuvres pour la plupart sacrées allant de la Renaissance à aujourd'hui. La deuxième partie du concert sera composée par des pièces de compositeurs américains. Ce programme original et varié vous fera découvrir des œuvres chorales riches en émotions sur ce thème tellement actuel.

Le chœur est dirigé par Stéphane Berrone et accompagné au piano par Mariella Fiordaliso, habitante de Roquesérière.

Pour toute information : Stéphane Berrone - 06 14 31 78 80 et Mariella Fiordaliso - 06 85 60 76 60

Tarif : 5 €, gratuit pour les -12 ans

ROQUESERIERE

De
9h à 18H



Vide

grenier

Samedi 17 juin

Sur la place du village

Emplacement: 4€ le mètre linéaire
Renseignements Tel: 06.71.36.26.02
Réservation : cdfroqueseriere@gmail.com

Buvette et restauration
sur place



Inscriptions avant le 1er juin 2023

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Regroupements devant la mairie :

Journée Nationale de la Déportation : dimanche 30 avril à 11 h

Victoire 1945 : lundi 8 mai à 11 h

Appel du Général de Gaule : dimanche 18 juin à 11 h



Etat civil

Naissances

DEBIEUVRE Eva le 7/01/2023

COURANT LAPEBIE Romane le 28/01/2023

MASOT Maël, Jean le 18/01/2023

Ils se sont mariés :

ESPA André et AIELLO Lydia le 30/03/2023

NIBAS Sébastien et SOULIE Elise le 01/04/2023

Avis de décès

Noëlie AUDIBERT épouse MONTAGUT décédée le 27/02/2023

Le CCAS vous informe

Le 22 janvier dernier, compte-tenu de l'indisponibilité de la salle des fêtes, le spectacle Des Amis de la Chanson, troupe de Lisle sur Tarn, a eu lieu à la salle des fêtes de St Jean L'Herm. Environ 80 personnes sont venues et se sont régalées ! C'était un spectacle joyeux, virevoltant et chantant ! Une initiative à renouveler...



L. Zahnd et F. Cortyl



Quelles que soient vos difficultés, administratives, personnelles ou familiales, la maison départementale de proximité vous accueille à Montastruc, dans les locaux du Conseil Départemental (avenue de Castelnau, derrière la poste).

N'hésitez pas à aller rencontrer les agents en charge de l'accueil
les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et les mercredis de 9h à 12h30
sans rendez vous

Conseil départemental



Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité

Services publics
de proximité

Conseils
et accompagnement
dans les démarches
administratives



Agir
avec vous !

L'équipe municipale s'engage dans un processus de modification simplifiée du PLU, motivée par les évolutions du village.

En effet, au cours des dix dernières années la physionomie du village a fortement changé par la construction d'un nouveau quartier de la plaine de Graubielle qui a permis l'arrivée de nouveaux habitants, le développement du village et le maintien de l'école par l'augmentation des effectifs. Pour les années qui viennent, il est nécessaire de consolider ce développement. C'est le sens de notre réflexion actuelle.

Le développement du village devra se faire dans une continuité plus douce avec comme objectif une densification progressive en accord avec le respect et la préservation de notre cadre de vie et du paysage qui le définit. C'est pourquoi nous prévoyons de maintenir la limitation de la densification des zones éloignées du centre bourg. Mais pour que cela ne se fasse pas au détriment de l'amélioration de l'habitat ou du cadre de vie de chacun, l'évolution devra permettre aux habitants des zones hors centre bourg d'étendre leurs constructions et leurs agréments (piscines, terrasses..) à des niveaux supérieurs aux limites actuelles. Nous avons en effet à cœur de permettre aux habitants du village de se sentir bien et d'avoir envie de rester vivre dans notre village.

Enfin, des améliorations seront nécessaires soit pour se mettre en conformité avec la réglementation, soit pour garantir une intégration harmonieuse des bâtis.

J. Rocchi

Bien Vivre Ensemble

Guide du bon voisinage Petits rappels

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable pour celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à résoudre le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

Travaux de bricolage et de jardinage

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 - article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



Merci de respecter ces règles du vivre ensemble !

L'école sur les chemins...

Le 17 mars, Maîtresse Sophie et Christelle ont emmené les élèves sur les chemins du village pour voir les arbres plantés l'année dernière. Cette balade printanière a aussi été l'occasion d'écouter les oiseaux chanter, d'observer les arbres en fleurs, de profiter de la campagne... C'est ça aussi une école de village !



Une histoire de boulangers à Roquesérière



Photo non datée

La boulangerie Montagut se trouve dans la maison à droite, habitée aujourd'hui par la famille Beaute, sur la place de l'Ormeau (Remarquez l'ormeau qui a donné son nom à la place)

Noélie Montagut est décédée le 27 février de cette année. Elle était âgée de 97 ans et était la doyenne des « anciens du village », elle y était née en 1926.

Noélie habitait sur la place de l'église et était propriétaire d'une grange et d'un terrain à côté de l'école. Très attachée au village, elle a souhaité que ce terrain reste propriété de la mairie. La mairie l'a acquis, moitié par achat et moitié suite au legs de Noélie. Ce terrain est maintenant pour moitié le jardin de l'ALAE et pour moitié le jardin partagé. La grange a dû être démolie.

Noélie était couturière. Elle était la femme d'Adolphe Montagut, boulanger, qui avait repris le commerce de son père. La boulangerie est une affaire ancienne à Roquesérière ! Avant la guerre 14-18, il y avait 2 boulangeries. L'une d'entre elles était tenue par Lucien Pouch (grand-oncle de Nathalie Marin) et sa femme, sur la Grande Rue Tolosane. A la mort de leur fils, dans les premiers jours de la guerre, ils ont fermé leur commerce.

L'autre boulangerie, située Place de l'Ormeau, était celle de M. Montagut, le beau-père de Noélie. Le four datait de 1882. Il nécessitait beaucoup de bois qui était stocké derrière l'actuelle mairie. Le blé était porté au moulin de Montastruc, qu'on aperçoit encore sur la route de Lavaur. Il arrivait que des gens paient le pain avec des fagots ou avec du blé, c'était le « pain échange ». Les habitants pouvaient aussi venir cuire des tartes, des gâteaux ou d'autres plats dans le four lorsque la fournée de pain était terminée.

Adolphe Montagut a repris la boulangerie de son père. Le 6 mai 1946, Adolphe, boulanger et futur mari de Noélie, est revenu d'Allemagne : il était alors âgé de 24 ans et y était resté 2 ans et demi pour le STO (Service du Travail Obligatoire). A son retour, Mlle Tricoire, l'institutrice du village, a amené toute la classe dans le fournil place de l'ormeau pour qu'Adolphe raconte ce qu'il faisait en Allemagne et ce qu'il y avait vécu.

Le pain d'Adolphe était très réputé, on venait de Toulouse en acheter jusqu'à la fin des années 1980.

Lorsqu'Adolphe est décédé en 1993, un demi-pain a été posé dans son cercueil. A la mort de Noélie, l'autre moitié du pain a été déposée dans le sien... L'histoire ne dit pas comment fut conservée cette moitié...

L'histoire de la boulangerie à Roquesérière s'écrit encore aujourd'hui.

Jean-Louis Chastel est lui aussi un enfant de Roquesérière. En 1966, il est entré comme apprenti boulanger chez Durand à Montastruc et a travaillé 17 ans chez eux. Lorsqu'il a voulu s'installer à son compte, il a cherché à reprendre la boulangerie Montagut, ce qui n'a pas pu se faire et ce qu'il a toujours regretté.

Après 20 ans passés à Viterbe, il est revenu s'installer à Roquesérière dès qu'il en a eu l'opportunité. Il a ouvert une boulangerie Route de la Gare en avril 2003. Elle est aujourd'hui fermée, mais il a gardé quelques clients et remet les mains dans la pâte quand on lui fait des commandes...

Grégory Ségur habite Roquesérière et est originaire d'Azas. Il est fils d'une famille d'agriculteurs et depuis peu agriculteur minotier : ses céréales (blé, maïs, sarrasin et bientôt pois chiches) sont cultivées à Azas et Roquesérière.

Son moulin est installé à En Mouynet à Azas depuis 3 ans et il moud ses céréales sur une meule de pierre du Sidobre. Il fabrique donc une farine locale, sans additifs, ni conservateurs.

Alain Zahnd est boulanger depuis 45 ans et fils de boulanger. Avec Nathalie, ils habitent Roquesérière depuis 2003 et ont repris la boulangerie du Relais de la Conseillère en 2015.

Depuis juin 2022, Alain travaille avec Grégory et lui achète la farine pour fabriquer du pain complet avec de la T130, du pain de campagne avec de la T80 et le semi-complet avec la T65. Depuis le lancement de la gamme de ces pains, Alain et Grégory se soutiennent mutuellement : un circuit court gagnant-gagnant pour le producteur, le boulanger et les consommateurs ! La boulangerie a enrichi sa gamme et le meunier, fort de cette réussite, pourrait entamer bientôt un travail similaire avec un autre boulanger dont la boutique se trouve à une quinzaine de kilomètres. Chaque premier dimanche du mois, Grégory ouvre les portes de son moulin et vous pouvez le visiter et y acheter de la farine et du pain.

Les pains, vous les reconnaîtrez dans le magasin d'Alain : ils ont l'appellation du pays du rugby, autre passion des deux professionnels.

F. Cortyl